CANTON DU VALAIS

COMMUNE DE SAVIESE

Arrondissement forestier du Valais central

Plan de constatation de la nature forestière

Mise à l'enquête selon la loi fédérale sur les forêts art.10 al2 et art.13 al.1
Ordonnance cantonale sur la constatation de la forêt art.3

PLAN N° 13

Légende

Forêt : Constatation définitive de la forêt selon art.10 et 13 LFO, concernant uniquement les zones à bâtir et leurs environs immédiats

Délimitation de la forêt à titre indicatif, en dehors des zones à bâtir

Délimitation des haies vives et bosquets à titre indicatif, objets protégés selon art. 18a de la loi fédérale sur la protection de la nature

Limite de la zone à bâtir

1 : 1000

Homologué par le Conseil d'Etat
en séance du : 1 DEC. 2010
Droit de sceau Fr. 800.--
Le chancelier d'Etat

L'ingénieur responsable des forêts
Bramois le 04.03.09

Le Conseil municipal
SAVIESE

Nom du géomètre officiel :
GEOMETRES CENTRE SA
Bureau de Conthey SA
1950 Sion
tél. 027 346 37 33 fax 027 346 29 24

Publié au 30 le :

Homologué par le conseil d'Etat le :

Plans cadastraux N° 23-26-34-35-36-48-50-72

Plan cadastral mis à jour :
Février 2009

Vers.	DATE	DESSIN	CONTROLE
	20.02.09	P.R	Y.
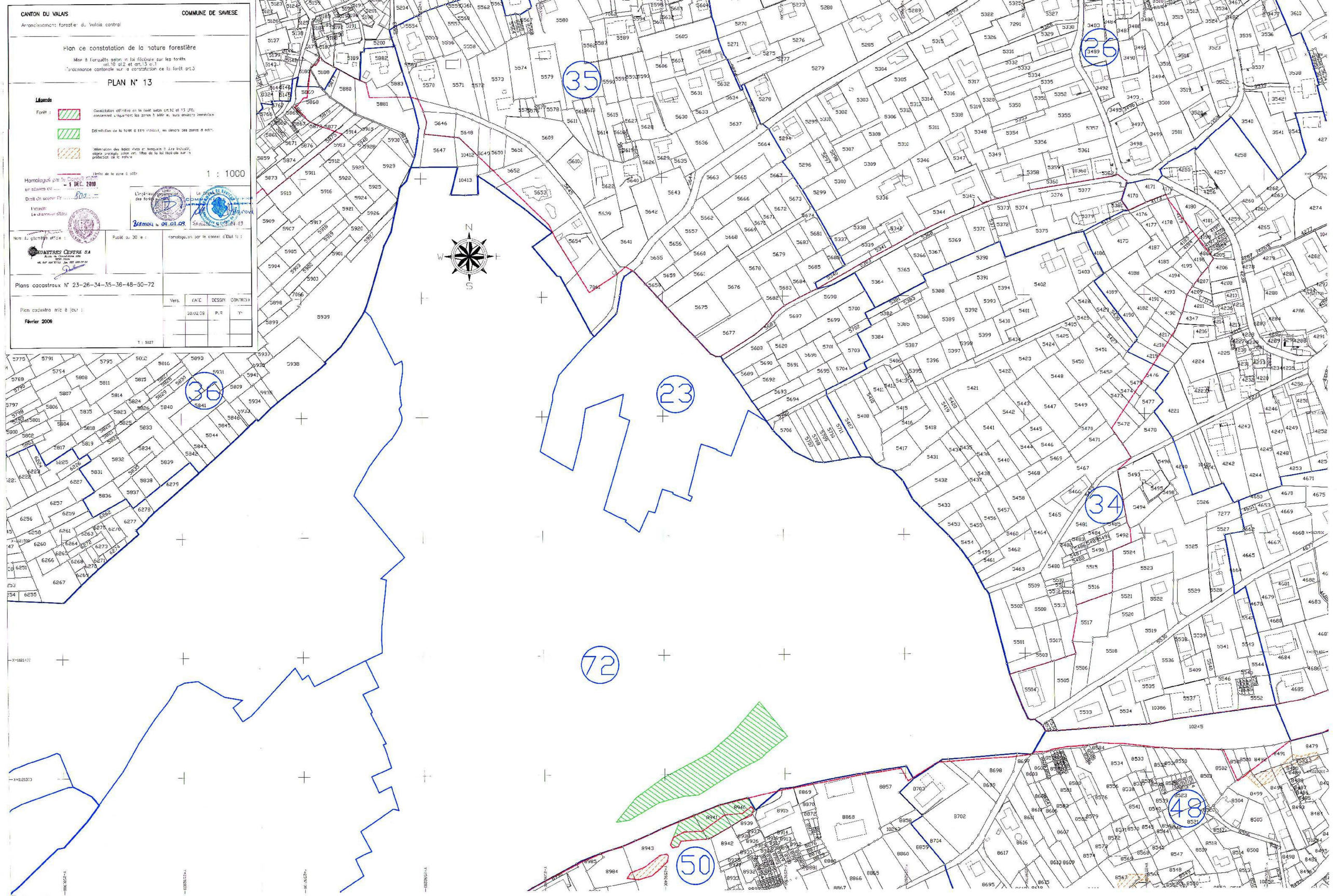
T : 5027